

Du signe au symbole. Enjeux de la théorisation saussurienne du signe pour la linguistique et les sciences du langage

Anne-Gaëlle Toutain¹

Résumé

Nous présentons dans cet article la conception saussurienne de la dualité constitutive du signe linguistique, afin d'en faire paraître les enjeux pour la linguistique, et plus généralement pour les sciences du langage, au sens large. Nous montrons tout d'abord que la théorisation saussurienne de la langue introduit une rupture épistémologique (au sens de Bachelard) dans l'histoire de la linguistique, en théorisant, pour la première fois, le rapport son / sens, rupture corrélatrice de la distinction entre langue et idiome. Nous nous attachons ensuite à délinéer la construction saussurienne de l'espace du langage, qui implique une pluralité d'objets, parmi lesquels le langage, au sens de la psychanalyse, tel qu'élaboré, à la suite de Freud et de Lacan, par le psychanalyste Alain Manier.

Mots-clés : valeur ; rupture épistémologique ; idiomologie ; psychose ; symbole.

Abstract

In this paper we present the Saussurean conception of the duality of the linguistic sign. We thus aim at enlightening what is at stake in it, for linguistics and more generally for language sciences, in the widest sense of the word language. We first show that the Saussurean theorization of language (langue) constitutes an epistemological rupture (in Bachelard's sense) in the history of linguistics, in that it theorizes for the first time the sound/meaning relationship, and that this rupture implies the distinction between language, (langue) and idiom. We then focus on delineating the Saussurean construction of the language space, which involves a plurality of objects, including the language, in the psychoanalytic sense of the word, as elaborated, after Freud and Lacan, by the psychoanalyst Alain Manier.

Keywords: value; epistemological rupture; idiomology; psychosis; symbol.

¹ Université de Berne (Suisse). Laboratoire « Histoire des théories linguistiques » (UMR 7597).

Introduction

« Le symbole est-il diabolique ? » Telle est la question posée par ce deuxième numéro de *Signifiances*, qui entend ainsi interroger la « duplicité du signe », dans la perspective d'une appréhension du signifiant comme « processus dynamique ». Si, étymologiquement, le symbole est ce qui unit – union que, bien que d'autres interprétations, d'ailleurs plus conformes à l'étymologie, soient possibles, en particulier celle qui fait de l'union un lien social, l'on peut concevoir comme étant celle du signifiant et du signifié –, nombre d'études linguistiques ou sémiotiques manipulent signifiant et signifié comme des entités séparables et séparées, faisant ainsi du signe une entité diabolique, là encore au sens étymologique du terme. Il nous semble que la théorisation saussurienne de la langue apporte un éclairage décisif à cet égard. Cette question de la dualité du signe, inséparable de celle de la signification (constitutive du signifiant comme signifiant), est en effet au cœur de l'élaboration saussurienne, dont l'apport majeur à la linguistique – et plus largement, à la sémiotique et aux sciences du langage, au sens large – est une définition radicalement nouvelle du signe et de la langue. C'est donc la conception saussurienne de la dualité constitutive du signe que nous nous proposons d'analyser dans cette contribution, afin de faire paraître l'enjeu, pour la linguistique, et plus largement pour les sciences de l'humain en tant qu'être parlant, de la théorisation saussurienne de la langue. Nous commencerons par exposer la théorisation saussurienne du rapport son / sens (1), avant d'en envisager les enjeux pour les sciences du langage (2).

1. La théorisation saussurienne du rapport son / sens

Dans « Linguistic Glosses to Goldstein's "Wortbegriff" » (1958)², Jakobson affirme :

Some interpreters of Saussurian doctrine are prone to believe that his theory of the two-fold structure of linguistic entities is a novelty, but Saussure's approach to the sign both in concepts and terms originates, in fact, from a tradition lasting over two thousand years. His definition of the total *signe* as a combination of *signifiant* and *signifié* literally corresponds both to the Stoic *semeion* consisting of two primordial aspects – *semainon* and *semainomenon* – and to St. Augustine's adaptation of the ancient Greek model: *signum* = *signans* + *signatum*. This conception was inherited by the schoolmen and was, furthermore, revitalized by the semantic theories of the nineteenth and very early twentieth centuries, particularly by Bolzano and his followers. (Jakobson, 1971 : 267).

C'est là une conviction répandue, et d'ailleurs souvent citée. Elle est cependant fautive, à deux égards. En premier lieu, comme le soulignent, entre autres, les auteurs du *Vocabulaire européen des philosophies*, à l'article « Signifiant / signifié », si ce couple *signifiant* / *signifié* « présente une telle évidence qu'on le projette à l'identique de manière récurrente sous l'autorité de divers précurseurs : Aristote / les Stoïciens, Augustin, Port-Royal » (Cassin [dir.], 2004 : 1176), une analyse précise et non anachronique des différentes élaborations en question conduit à conclure que ces « précurseurs mythiques sont bel et bien et précurseurs et mythiques » (Cassin [dir.], 2004 : 1176). En second lieu, et c'est là l'objet de notre propos, Saussure a précisément rompu³ avec cette définition pluriséculaire – moyennant, donc, des variations, parfois significatives, et qu'il importe d'étudier dans le détail – du signe comme combinaison d'un signifiant et d'un signifié, qu'on ne peut donc lui imputer, qu'il s'agisse du *Cours de linguistique générale* ou

² Mais ce type d'affirmation apparaît dans de nombreux autres textes de Jakobson.

³ Ici, et dans l'ensemble de l'article, les termes de *rompre* et de *rupture* sont à entendre au sens que leur confère Gaston Bachelard, dont nous mobiliserons également le concept corrélatif d'*obstacle épistémologique*. Voir notamment Bachelard (1938/2004).

des notes d'étudiants et du corpus autographe. Ce rejet d'une telle définition apparaît en particulier dans un des tous premiers textes de linguistique générale de Saussure, le manuscrit « De l'essence double du langage », que la plus grande part des saussuriens s'accorde à dater, sinon de 1891, du moins du début des années 1890. On lit en effet dans ce manuscrit :

Le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est là la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité du phénomène vocal COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE – du fait physique, (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait « physique » du son par opposition au fait « mental » de la signification. Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le « signe » ; mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale. (Saussure, 2002 : 20-21).

Citons également les « Notes pour un livre sur la linguistique générale, 2 » (1893-1894) :

On a tant de fois opposé le *son* matériel à tout ce qui lui peut être opposé que nous craignons bien que notre nouvelle distinction ne soit confondue avec d'autres. Notre position est toutefois très nette. Parmi les choses qui peuvent être *opposées* au son matériel, nous nions, essentiellement et sans aucune défaillance future dans le détail, qu'il soit possible d'*opposer* l'idée. Ce qui est opposable au son matériel, c'est le *groupe son-idée*, mais absolument pas l'*idée*. (Saussure, 2002 : 202).

À l'opposition traditionnelle entre *son* et *idée*, Saussure substitue ainsi une opposition, toute différente, entre *son* et « groupe son-idée », ou encore entre *son* et *signe*, au sens de « signifiant », mais par opposition, non au « signifié » (*signifié* dont il devient alors néanmoins corrélatif : c'est la « signification » du passage de « De l'essence double du langage »), mais – conformément au statut premier de ce terme, qui est un participe présent –, au « son » ou à la « figure vocale ». Autrement dit, Saussure oppose deux types de « sons » : signifiant et non signifiant, substituant ainsi à la décomposition du signe la constitution de ce dernier. Cette dualité entre son et signe est en effet à entendre sur le fond de propositions récurrentes, en particulier, dans ces premiers textes, et qui concernent l'absence de tout objet donné, que Saussure affirme être une singularité de la linguistique dans l'ensemble des sciences. On lit notamment dans les mêmes « Notes pour un livre sur la linguistique générale, 2 » :

Voici notre profession de foi en matière linguistique : En d'autres domaines on peut parler des choses « à tel ou tel point de vue », certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe, qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des *choses* qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre, et qu'on puisse se permettre de considérer des « choses » dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes. (Saussure, 2002 : 201).

Ce que récuse ici Saussure, pour la linguistique, est, ce nous semble, le mode d'existence « objectal », c'est-à-dire caractéristique des objets au sens usuel – ce que Saussure appelle ici les « choses » –, auxquels, même lorsqu'ils sont abstraits (comme une structure) ou échappent à l'observation, du moins au sens commun (par exemple le neutron), il demeure possible de conférer une extériorité, c'est-à-dire des contours, et une existence positive. Ces « choses », en linguistique, seraient en premier lieu les entités linguistiques : mots, morphèmes, règles de syntaxe, phonèmes, etc. ainsi que les idiomes qu'elles constituent. Il faut insister, à cet égard, sur la radicale nouveauté de ces propositions saussuriennes, et sur la rupture qu'elles constituent dans l'histoire de la linguistique : tandis que jusqu'alors – et aujourd'hui encore dans nombre de travaux, « diaboliques » ou non –, ces entités linguistiques constituaient le point de départ de la réflexion et des études linguistiques – c'est pourquoi, en particulier, les comparatistes

avaient eu tendance à considérer les idiomes comme des organismes –, leur existence même, comme entités, est *problématisée* par Saussure, c'est-à-dire identifiée comme faisant problème, et constituant en réalité le premier problème de la linguistique. Il faut citer ici cette proposition de Gaston Bachelard, dans *La formation de l'esprit scientifique* (1938) :

Avant tout, il faut savoir poser des problèmes. Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce sens du problème qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit. (Bachelard, 1938 : 16).

Dans ces « Notes pour un livre sur la linguistique générale » (1 et 2), et de même dans « De l'essence double du langage »⁴ – ce sont les principales sources du développement du *Cours de linguistique générale* relatif au mot *nu*⁵ –, Saussure s'attache ainsi à établir qu'il n'existe pas d'entité linguistique – comme *aka*, *nu* ou *cantare* – que l'on puisse ensuite considérer à différents points de vue : phonologique, morphologique, diachronique, etc., et aussi bien, décomposer en son et idée, mais qu'il n'existe que des points de vue – phonologique, morphologique et diachronique – constitutifs d'entités irréductibles les unes aux autres et que ne subsume aucune unité⁶. C'est pourquoi, précisément, il faut opposer, non *signifiant* et *signifié*, mais *son* (point de vue phonologique, et comme tel, ainsi que l'affirme Saussure à plusieurs reprises, non linguistique) et *signe* (point de vue morphologique, ou sémiologique, ou synchronique). Cette nouvelle opposition – entre son et signe – est donc solidaire de la définition d'un point de vue constitutif du signe. Plus précisément, cette opposition implique une étymologie du signe, qui rende compte du donné linguistique, de ces « choses » dont le linguiste avait fait jusqu'alors son point de départ, mais que Saussure s'attache ainsi à construire comme effets de langue.

À la notion de point de vue, épistémologique, s'articule en effet la définition du concept de valeur, qui apparaît dès « De l'essence double du langage ». Dans ce manuscrit, se donne également à lire une autre formulation de l'inexistence, en linguistique, de tout objet donné :

Dans d'autres domaines, si je ne me trompe, on peut parler des différents objets envisagés sinon comme de choses existantes elle[s]-mêmes du moins comme de choses qui résumant choses ou [?] entités positives⁷ (à moins peut-être de pousser les faits jusqu'aux limites de la métaphysique, ou de la question de connaissance ; ce dont nous entendons faire complètement abstraction) ; or il semble que la science du langage soit placée à part : en ce que les objets qu'elle a devant elle n'ont jamais de réalité *en soi*, ou *à part* des autres objets à considérer ; n'ont absolument aucun substratum à leur existence hors de *leur différence* ou en *LES différences* de toute

⁴ Voir Saussure (2002) : 197-202 et 23-25.

⁵ Voir Saussure, 1972 : 23 et Saussure, 1967/1974 : 24-26, qui ignore cependant bien entendu, comme le *Cours de linguistique générale*, « De l'essence double du langage », manuscrit qui n'a été découvert qu'en 1996.

⁶ Citons notamment, dans « De l'essence double du langage » : « Après avoir dénommé un certain objet livré [par] le point de vue A, qui n'a d'existence absolument que dans l'ordre A, et qui ne serait pas même une chose délimitée hors de l'ordre A ; – il est permis peut-être (dans certains cas) de voir comment se présente cet objet de l'ordre A, vu selon B. À ce moment est-on dans le point de vue A ou dans le point de vue B ? Régulièrement il sera répondu qu'on est dans le point de vue B ; c'est qu'on a cédé une fois de plus à l'illusion des êtres linguistiques menant une existence indépendante. La plus difficile à saisir, mais la plus bienfaisante des vérités linguistiques est de comprendre qu'à ce moment on n'a pas cessé au contraire de rester fondamentalement dans le point de vue A, du seul fait qu'on fait usage d'un terme de l'ordre A, dont la notion même nous échapperait selon B. » (Saussure, 2002 : 23-24).

⁷ « En marge inférieure, dans un cartouche, le jalon : {à formuler autrement}. » (Saussure 2011 : 106, note 1).

espèce que l'esprit trouve moyen d'attacher à *LA différence* fondamentale⁸ : mais sans que l'on sorte nulle part de cette donnée fondamentalement et à tout jamais négative, de la DIFFERENCE de deux termes, et non des propriétés d'un terme. (Saussure, 2002 : 65)⁹.

On retrouve en effet dans ce passage l'affirmation d'une singularité de la linguistique dans l'ensemble des sciences, concernant le mode d'existence de son objet, qui n'est pas celui des « choses ». S'opposent moins, cependant, ici, donné et point de vue, comme dans le passage cité ci-dessus, que n'est défini, pour les entités linguistiques, un mode d'existence spécifique, s'opposant à celui de ces « choses ou entités positives » comme purement négatif et différentiel. Ce mode d'existence est celui qui définit comme telles les valeurs, ainsi qu'il apparaît par exemple dans cet autre passage de « De l'essence double du langage », où Saussure s'attache à caractériser le mode d'existence des entités linguistiques (dans ce passage les « signifiants » et les « signifiés », dénommés « signes » et « significations »), avant de parler, à cet égard, d'un « ensemble de valeurs » :

Il n'y a dans la langue ni *signes*, ni *significations*, mais des DIFFERENCES de signes et des DIFFERENCES de signification ; lesquelles 1° n'existent les unes absolument que par les autres, (dans les deux sens), et sont donc inséparables et solidaires ; mais 2° n'arrivent jamais à se correspondre directement.

D'où l'on peut immédiatement conclure : que tout, et dans les deux domaines, (non séparables d'ailleurs) est NEGATIF dans la langue, – repose sur une opposition *compliquée*, mais uniquement sur une opposition, sans intervention nécessaire d'aucune espèce de donnée positive.

[...]

[...] nous persistons à dire que la langue ne s'alimente et ne vit que d'un ensemble [d']oppositions, d'un ensemble de valeurs parfaitement négatives et n'existant que par leur contraste mutuel (Saussure, 2002 : 70-71).

Il apparaît, à la lecture de ce passage, que le concept de valeur implique deux types de relation : la relation « verticale » constitutive du signe comme entité double – ces différences « n'existent les unes absolument que par les autres » mais « n'arrivent jamais à se correspondre directement » –, et la relation « horizontale », différentielle. Ce point est tout particulièrement explicité dans le troisième cours de linguistique générale¹⁰ (1910-1911), dans le chapitre intitulé « Valeur des termes et sens des mots », où Saussure, de manière extrêmement pédagogique, s'attache à redéfinir le sens, et avec lui le signe (au sens de l'ensemble « signifiant + signifié ») comme valeurs, en partant de la définition traditionnelle de la signification comme « contrepartie de l'image auditive » (Saussure & Constantin, 2005 : 282). Selon cette définition, « [l]e mot apparaît ou est pris comme un ensemble isolé et absolu. – intérieurement, il contient l'image auditive ayant pour contrepartie un concept » (Saussure & Constantin, 2005 : 282). Cependant, « le paradoxe, en langage baconien “la caverne” contenant un piège, c'est que la signification qui nous apparaît comme la contrepartie de l'image auditive est tout autant la contrepartie des termes coexistants dans la langue » (Saussure & Constantin, 2005 : 282-283) :

La valeur d'un mot ne résultera que de la coexistence des différents termes... La valeur est la contrepartie des termes coexistants. Comment cela se confond-il avec <ce qui est la contrepartie de l'image auditive ? [...]

⁸ En face en marge, entouré, le segment : « ...mais – que leur différence réciproque fait toute leur existence à chacun ».

⁹ Voir aussi ensuite Saussure (2002) : 65-66.

¹⁰ Voir par ailleurs notamment, dans « De l'essence double du langage », Saussure (2002) : 28-29 et 42-43.

La signification comme contrepartie de l'image et la signification comme contrepartie des termes coexistants se confondent. (Saussure & Constantin, 2005 : 283).

Dans cette perspective, « la figure qui représentait le signifié en regard du signifiant » (Saussure & Constantin, 2005 : 286) – dont Saussure était parti dans ce chapitre, et qu'il avait lui-même reprise plus haut dans le cours¹¹, d'où sa présence, moyennant quelques modifications bien connues, dans le *Cours de linguistique générale* –, si elle « a sans doute sa raison d'être » (Saussure & Constantin, 2005 : 286), « n'est qu'un produit secondaire de la valeur » (Saussure & Constantin, 2005 : 286) :

Le signifié seul n'est rien, il se confond dans une masse informe. De même pour le signifiant.

Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse. Que faudrait-il pour <que> ce rapport <entre> le signifiant et le signifié fût <donné> en soi ? Il faudrait avant tout que l'idée soit déterminée <par avance et elle ne l'est pas. C'est pourquoi> ce rapport n'est qu'une autre expression des valeurs prises dans leur opposition. – <(dans leur système). Cela est vrai dans n'importe quel ordre de langue. (Saussure & Constantin, 2005 : 286).

On lit de même à la page suivante que ce schéma du signe « n'est donc pas initial dans la langue » (Saussure & Constantin, 2005 : 287), « n'est pas un schéma primitif » (Saussure & Constantin, 2005 : 287). Le concept de valeur vaut ainsi étiologie du signe, au sens traditionnel d'une combinaison entre un signifiant et un signifié. Signifiant et signifié sont redéfinis par Saussure comme des « produits de la valeur », le concept de valeur constituant pour sa part le cadre d'une redéfinition de la combinaison comme « délimitation-combinaison » : combinaison inséparable d'une délimitation des unités de pensée et de phonie les unes par rapport aux autres, cependant que cette délimitation, inversement, est inséparable de cette combinaison. Comme l'affirme Saussure dans le deuxième cours, les signes, tel qu'il les conçoit pour sa part, sont des « “articuli”, des petits membres dans lesquels la pensée prend conscience <(valeur ? B.)> par un son » (Saussure, 1997 : 22). Cette étiologie rend compte de l'existence même du signe et des idiomes, et avec elle, de la définition traditionnelle du signe, signe qui se trouve ainsi, précisément, *défini*, au lieu de constituer le point de départ de l'analyse. On lit ainsi à la toute fin de ce chapitre du troisième cours :

En résumé, le mot n'existe pas sans un signifié aussi bien qu'un signifiant. Mais le signifié n'est que le résumé de la valeur linguistique supposant le jeu des termes entre eux, dans chaque système de langue. (Saussure & Constantin, 2005 : 288).

Cette définition du signe implique cependant également une définition de la langue, qui constitue l'apport majeur de Saussure à la linguistique et aux sciences du langage : comme « pensée organisée dans la matière phonique », selon l'heureuse expression des éditeurs du *Cours de linguistique générale* – c'est le titre du premier paragraphe du quatrième chapitre de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*¹² –, ou « terrain > des articulations » (Saussure, 1997 : 22), au sens de « délimitation-combinaison ». Cette définition apparaît de manière très nette dans ce paragraphe du *Cours de linguistique générale*, et provient des deuxième et troisième cours. Dans le troisième cours, le développement fait partie du chapitre que nous venons de citer. Après avoir défini le concept de valeur, et avant de revenir sur le

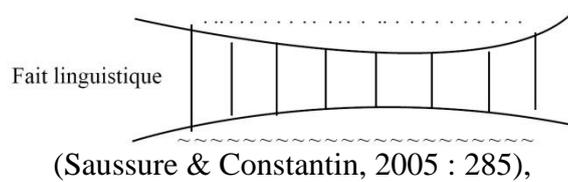
¹¹ Voir Saussure & Constantin (2005) : 220, 238 et 282.

¹² Voir Saussure (1972) : 155-158.

schéma du signe pour le caractériser comme un produit secondaire de la valeur, Saussure affirme :

Pour arriver à l'idée de valeur, nous avons choisi de partir du système de mots par opposition au mot isolé. Nous aurions pu choisir de partir d'une autre base. (Saussure & Constantin, 2005 : 285).

Il pose alors que « prise en elle-même, la masse purement conceptuelle de nos idées, la masse dégagée de la langue représente une espèce de nébuleuse informe où l'on ne saurait rien distinguer dès l'origine » (Saussure & Constantin, 2005 : 285), puis qu'« [i]l n'y a pas non plus dans le son des unités bien distinctes, circonscrites d'avance », mais que « [c]'est entre deux que le fait linguistique se passe » (Saussure & Constantin, 2005 : 285), fait linguistique qu'il illustre par le schéma suivant :



avant de poursuivre :

Ce fait <linguistique> donnera naissance à des valeurs qui elles <pour la première fois> seront déterminées, mais qui n'en resteront pas moins des valeurs, avec le sens qu'on peut attacher à ce mot. (Saussure & Constantin, 2005 : 285).

On retrouve ici, mais à l'échelle de la définition de la langue, le caractère étiologique de l'élaboration saussurienne. Le « fait linguistique » était plus précisément caractérisé dans le deuxième cours, d'où provient la définition citée ci-dessus de la langue comme « terrain des articulations » :

[...] le rôle <caractéristique> du langage vis-à-vis de la pensée ce n'est pas <d'être> un moyen phonique, matériel mais c'est de créer un milieu intermédiaire de telle <nature> que le compromis entre la pensée et le son aboutit d'une façon inévitable à des unités <particulières.> La pensée de sa nature chaotique est forcée de se préciser parce qu'elle <est> décomposée, elle est répartie par le langage en des unités. Mais il ne faut pas tomber dans l'idée banale que le langage est un moule : c'est le considérer comme quelque chose de fixe, de rigide alors que la <matière phonique est aussi> chaotique en soi que la pensée. <Ce n'est pas du tout cela : ce n'est pas la matérialisation de ces pensées par un son qui est un phénomène utile,> c'est le fait <en quelque sorte> mystérieux que la pensée-son implique des divisions qui sont les unités finales de la linguistique. (Saussure, 1997 : 21).

La langue, délimitation-combinaison, n'est pas, comme on l'avait cru jusque là – et comme l'affirmera, après, et avant d'autres, le structuralisme, se méprenant ainsi sur la pensée saussurienne – un ensemble d'entités linguistiques – par exemple, un « système de signes » –, mais la « décomposition » de la pensée, les « divisions » de la « pensée-son », dont les signes sont les résultats, les « unités finales de la linguistique ». Autrement dit, et l'on en revient ainsi à cette question du mode d'existence de la langue, la langue saussurienne n'est pas une « chose », un « objet », mais un fonctionnement, doté, en tant que tel, d'une extériorité non objectale. La dimension du fonctionnement apparaît bien, notamment, dans ce passage souvent cité de « De l'essence double du langage », où Saussure définit la langue comme « activité », jeu d'oppositions « purement négatives », et l'oppose à son « résultat », qui est pour sa part un « fait positif » :

Le phénomène d'*intégration* (ou de *post-méditation*)-*réflexion* est le phénomène double qui résume toute la vie active du langage, et par lequel

1° les signes existants évoquent MECANIQUEMENT, par le simple fait de leur présence et de l'état toujours accidentel de leurs *différences* à chaque moment de la langue, un nombre égal non pas de concepts, mais de valeurs opposées pour notre esprit (tant générales que particulières, les unes appelées par exemple catégories grammaticales, les autres taxées de faits de synonymie, etc.) ; cette *opposition* de *valeurs* qui est un fait purement NEGATIF se transforme en fait positif, parce que chaque signe, en évoquant une antithèse avec l'ensemble des autres signes comparables à une époque quelconque, en commençant par les catégories générales et en finissant par les particulières, se trouve être délimité, *malgré nous*, dans sa valeur propre. [...]

Dans chaque signe existant, vient donc à chaque instant S'INTEGRER (se postélaborer) une valeur déterminée, qui n'est jamais déterminée que par l'ensemble des signes présents ou absents au même moment ; et comme le nombre et (*la*) l'aspect réciproque et relatif de ces signes changent de moment en moment d'une manière infinie, le résultat de cette activité, pour chaque signe, et pour l'ensemble, change aussi de moment en moment dans une mesure non calculable. (Saussure, 2002 : 87-88).

Quant à l'extériorité non objectale, elle est construite par Saussure dans le cadre de sa réélaboration du principe de l'arbitraire du signe et dans celui de l'élaboration de la distinction langue / parole. L'arbitraire saussurien a en effet deux aspects, qui sont également les deux aspects du concept de valeur. En premier lieu, ce principe désigne la nécessité d'une étiologie du signe, et se trouve au fondement du concept de valeur. Dans la mesure où rien ne préexiste à la langue, ni les signifiants, ni les signifiés, il ne saurait être question d'un rapport son / sens, qu'il soit conventionnel ou naturel, rapport qui supposerait en tant que tel l'existence préalable de son et de sens. C'est pourquoi, comme le pose Saussure en particulier dans le troisième cours, les valeurs sont purement relatives (donc négatives) :

Non seulement ces deux domaines entre lesquels se passe le fait linguistique sont amorphes, <mais le choix du lien entre les deux> ce mariage <entre les deux> qui créera la valeur est parfaitement arbitraire. Sans cela, les valeurs seraient dans une certaine mesure absolues. <Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur, il y aurait un élément absolu>

Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives. (Saussure & Constantin, 2005 : 285-286).

En second lieu, si le signe est ainsi « immotivé », il n'en est pas pour autant libre, mais la langue est toujours héritée, et, en tant que telle, sociale, ce que Saussure affirme en ces termes dans le troisième cours :

Nous avons vu :> Par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant <(signe)>, quel qu'il soit est arbitraire, apparaît comme librement choisi, pouvant être remplacé par un autre (*table* pouvant s'appeler *sable* ou inversement). Par rapport à la société humaine qui est appelée à l'employer, le s[igne] n'est point libre mais imposé, sans que cette masse sociale soit consultée et comme s'il ne pouvait pas être remplacé par un autre. Ce fait qui dans une certaine mesure semble envelopper contradiction de la non-liberté de ce qui est libre, <ce fait> pourrait s'appeler familièrement le phénomène de la carte forcée. <On dit à la langue :> « Choisissez au hasard ! », mais on lui dit en même temps : « vous n'avez pas le droit de choisir, ce sera ceci ou cela ! » (Saussure & Constantin, 2005 : 238).

À la négativité s'ajoute ainsi, également constitutive du concept de valeur, la dimension sociale du signe. On lit notamment dans le deuxième cours :

Nous serons prémunis contre le danger de voir quelque chose de tout simple dans le mot en nous disant que la valeur <en général> est très complexe et que le mot est

peut-être une des valeurs les plus complexes, <complexe de bien d'autres manières et particulièrement en ce sens :> que dès qu'on parle de valeurs leur rapport est en jeu. <Aucune valeur n'existe toute seule,> ce qui fait que le signe n'aura de valeur en soi que par la <consécration de la> collectivité. Il semble que dans le signe il y ait deux valeurs (valeur en soi et celle qui lui vient de la collectivité !), mais au fond c'est la même.

Nous sommes donc préservés de certaines erreurs. Nous voyons <immédiatement> beaucoup mieux <qu'avant> que c'est uniquement le fait social qui créera ce qui existe dans un système sémiologique. Où existe-t-il dans un ordre quelconque, <un système de valeurs,> si ce n'est de par la collectivité ? Un individu tout seul est incapable d'en fixer aucune. (Saussure, 1997 : 15).

Saussure peut ainsi définir la langue, par opposition à la parole, comme « la partie sociale du langage » (Saussure & Constantin, 2005 : 217), c'est-à-dire comme produit social de la faculté de langage :

En séparant ainsi la langue de la faculté du langage, nous voyons qu'on peut donner à la langue le nom de « produit » ; c'est un « produit social », nous l'avons dégagé du jeu de l'appareil vocal qui, lui, est une action permanente. [...] Nous pouvons dire que le langage se manifeste toujours au moyen d'une langue ; il est inexistant sans cela. La langue à son tour échappe absolument à l'individu, elle ne saurait être sa création, elle est sociale de son essence, elle suppose la collectivité. Enfin elle n'a d'essentiel que l'union du son et de l'image acoustique avec l'idée. (L'image acoustique c'est l'impression qui nous reste). (Saussure & Constantin, 2005 : 88).

En tant que « pensée articulée dans la matière phonique », la langue est nécessairement individuelle, mais elle est par ailleurs socialement codée, caractère social qui constitue son extériorité. Citons, en particulier, cet autre passage du troisième cours :

Foule réunie sur une place de marché ; de quelle manière la langue est-elle présente dans cette foule ? Sous forme d'un dépôt <existant dans cerveau> de chacune des personnes composant la foule <comme un dictionnaire dont tous les exemplaires seraient répartis entre ces personnes>. Cette chose bien qu'intérieure à chaque individu est en même temps bien collectif, qui est placé hors de la volonté de l'individu. (Saussure & Constantin, 2005 : 236).

C'est là une extériorité non objectale, mais constitutive, que Saussure dénomme dans le deuxième cours « vie sémiologique » (Saussure, 1997 : 12), syntagme qui désigne une circulation (historicité et dimension sociale), sanction sociale d'une articulation (entre pensée et phonie) définitoire de la langue comme fonctionnement.

Il apparaît ainsi que la redéfinition saussurienne de la dualité du signe linguistique, comme dualité *constitutive*, par opposition à la dualité de la définition traditionnelle, impliquant des entités positives, au mode d'existence objectal, institue une théorisation radicalement nouvelle de la langue, dans la mesure où, pour la première fois dans l'histoire de la linguistique, le parti pris est problématisant¹³, et permet ainsi une construction théorique et une étimologie du donné.

¹³ Nous faisons ici référence au « sens du problème » bachelardien évoqué plus haut. Nous aurions pu parler de « problématique problématisante », syntagme qui a l'inconvénient de la redondance, mais dont nous évoquons ici la possibilité, pour signaler qu'il nous paraît à présent préférable, car plus clair et moins paradoxal, à celui de « problématique étimologique » que nous avons utilisé jusqu'alors. Il est plus clair, tout d'abord, dans la mesure où il permet de mieux distinguer ce qui relève de la problématique adoptée : celle d'une construction – en un sens rigoureusement bachelardien : « tout est construit » – du donné, et ce qui relève de l'effet de celle-ci dans le domaine si particulier de la linguistique, dont l'objet est marqué par la distinction entre langue et idiome, radicalement *sui generis*, à l'égard duquel le rapport entre concept et objet est inséparable d'une dimension étimologique : la langue constitue une étimologie des idiomes, et ce concept est ainsi le produit d'une double abstraction par rapport au donné idiologique : celle qui est constitutive de cette théorisation – la problématisation – et celle qui consiste à distinguer entre langue et idiome, entre lesquels est institué un rapport

La linguistique saussurienne se révèle ainsi corrélative d'une distinction demeurant implicite dans les textes de Saussure, mais qui n'en est pas moins une conséquence logique de cette théorisation de la langue : entre langue et idiome. Dans la perspective saussurienne, en effet, les idiomes (et les signes, au sens commun) sont définis comme effets de langue. C'est là, ce nous semble, la distinction fondamentale, dont la distinction entre *symbolique* et *diabolique* est un reflet empirique et idiomologique, dans la mesure où elle demeure dans la problématique des rapports son / sens, avec laquelle vient au contraire rompre la définition saussurienne de la langue. C'est ce point qu'il nous faut à présent préciser, ce qui nous permettra de faire apparaître les enjeux de la théorisation saussurienne de la langue, au-delà de la linguistique, pour les sciences dites « humaines ».

2. Enjeux de cette théorisation : la question de l'autonomie de la linguistique

Il importe, pour bien faire paraître la spécificité de notre lecture de Saussure, de la distinguer d'une autre qui pourrait en sembler proche, dans la mesure où elle oppose également dualité traditionnelle du signe – qualifiée de « dualisme » ou rapportée à un « dualisme » sous-jacent – et dualité du signe saussurien : celle de François Rastier, tenant du néosaussurisme¹⁴. Rastier affirme notamment, dans son article « Langage et pensée : dualité sémiotique ou dualisme cognitif » (2011) :

[...] le signe linguistique est une dualité, telle que ses deux composants, signifiant et signifié, sont non seulement inséparables et indissolubles, mais ne préexistent pas à la relation sémiotique qui les institue, la *sémiosis* : ce n'est après tout qu'une conséquence du principe herméneutique que le global détermine le local, comme du principe structural que les relations déterminent les entités. (Rastier, 2012 : 8).

Il donne par ailleurs congé, dans *Saussure au futur*, à l'opposition entre « symbolique » et « diabolique », qui lui paraît un « faux différend » (Rastier, 2015 : 68), qui « le cède [...] à une réflexion sur la difficulté interprétative » (Rastier, 2015 : 68). La référence, dans « Langage et pensée : dualité sémiotique ou dualisme cognitif », à un « principe structural », nous paraît significative. Comme nous l'avons montré à quelques reprises¹⁵, il existe, entre Saussure et le structuralisme européen – et, aussi bien, d'ailleurs, américain – une radicale différence de problématique : si, comme nous nous sommes efforcée de le montrer dans ce qui précède, le parti pris saussurien est problématisant, celui du structuralisme ne l'est pas, mais reconduit la définition pluriséculaire du signe comme combinaison d'un signifiant et d'un signifié et *aliquid quod stat pro aliquo* ; au concept saussurien de système, corrélatif de celui de valeur (les valeurs, négatives, sont par là même relatives les unes aux autres, et toute valeur appartient donc nécessairement à un système de valeurs), ils ont ainsi substitué la notion, toute différente, et elle aussi ancienne, de structure. Dès lors, il n'existe aucune continuité entre Saussure et le structuralisme, mais le structuralisme – bien que, et ce fait, comme nous l'avons également indiqué ailleurs, est épistémologiquement très remarquable, et révélateur de la spécificité de

étimologique. En second lieu, nous remercions Alain Manier de nous avoir signalé le caractère paradoxal de l'expression « problématique étimologique », dû aux résonances organicistes qu'elle ne peut manquer d'avoir ou d'évoquer, et qui pourraient conduire, dans le cas précis de la linguistique, eu égard, notamment, à ses enjeux pour la psychanalyse, mais également, plus généralement, et en particulier, précisément, si l'on s'en tient à une problématique « idiomologique », c'est-à-dire ignorante de la distinction langue / idiome, eu égard à ses enjeux pour la compréhension du langage comme phénomène humain, à des contresens. Voir d'ailleurs Rastier (2012) : 34 et 34, note 58, cités plus loin.

¹⁴ Signalons par ailleurs que le néosaussurisme nous paraît problématique à un autre égard encore : l'opposition entre un *Cours de linguistique générale* « apocryphe » et les « écrits authentiques » de Saussure ne nous paraît pas soutenable. Voir en particulier Toutain (2016), ainsi que Toutain (2014) : 10-11.

¹⁵ Voir par exemple Toutain (2015).

l'objet de la linguistique, il se soit voulu une mise en œuvre de la théorie saussurienne – a au contraire œuvré à la diffusion d'une interprétation que l'on pourrait dire présaussurienne de la théorie saussurienne. Aussi ne peut-on, comme le fait Rastier, considérer Hjelmslev, l'un des plus illustres et des plus importants représentants du structuralisme européen, comme un continuateur de Saussure. De fait, si Rastier oppose « dualisme » et « dualité », cette opposition n'a rien de commun avec la distinction que nous faisons pour notre part entre la dualité traditionnelle et la dualité telle que redéfinie par Saussure. L'enjeu, pour cet auteur, est en effet double. Il s'agit d'une part de rompre avec la séparation entre signifiant « sensible » et signifié « intelligible », en posant l'homogénéité – linguistique – de ces deux aspects. On lit ainsi également dans *Saussure au futur*¹⁶ :

En unissant dans une même figure fermée le signifiant sensible et le signifié intelligible, la sémiotique saussurienne rompt doublement avec l'ontologie. Alors que la tradition sémiotique, fondamentalement dualiste, séparait le sensible de l'intelligible et découplait le signe matériel du signifié, on peut faire l'hypothèse que la perception des deux plans du langage obéit aux mêmes principes car la perception obéit à des principes généraux de construction, reconnaissance et interprétation de formes, comme la psychologie de la *Gestalt* l'a amplement montré. (Rastier, 2015 : 70)

puis quelques pages plus loin :

Ainsi, paradoxalement, la dualité entre signifiant et signifié ruine-t-elle le dualisme qui séparait le sensible et l'intelligible. (Rastier, 2015 : 73).

D'autre part, il faut, selon Rastier, passer de « la problématique du signe » (Rastier, 2015 : 68) à « celle du texte » (Rastier, 2015 : 68). Intervient alors, notamment, la référence à Hjelmslev. Rastier affirme en effet :

Faute de postulat ontologique, le rapport entre signifiant et signifié ne peut plus reposer sur une relation de représentation, ni même sur une simple correspondance, car les faces du signe ne se correspondent pas : il ne repose que sur la relation entre les plans du langage, entre lesquels il n'y a pas coïncidence, ni comme l'a bien vu Hjelmslev, de conformité. (Rastier, 2015 : 67).

Or, dans cette perspective, « le rapport entre signifiant et signifié doit être (re)construit dans la production comme dans l'interprétation » (Rastier, 2015 : 69). L'élaboration de Rastier demeure ainsi dans le cadre de la problématique des rapports son / sens : signifiant et signifié demeurent des entités positives, dont la linguistique doit étudier les rapports ; c'est d'ailleurs l'enjeu même de toute herméneutique ou problématique interprétative¹⁷. Rastier conclut ainsi par exemple dans « Langage et pensée : dualité sémiotique ou dualisme cognitif ? » :

La notion dialectique de *dualité* utilisée par Saussure s'oppose ainsi au dualisme. Dans la dualité contenu / expression, tantôt le contenu est supposé connu et « à la recherche » d'une expression, tantôt c'est l'expression qui attend qu'on lui assigne un contenu ; mais ils ne sont pas séparés pour autant : tant dans l'énonciation que dans l'interprétation, leur lien reste révisable et c'est ce qui fait le caractère critique de toute sémiosis. (Rastier, 2012 : 11).

Il reconnaît ensuite – comme dans *Saussure au futur*¹⁸ – des « degrés de dominance entre signifiant et signifié » (Rastier, 2012 : 12), et la rupture saussurienne avec le dualisme lui paraît rendre possible la substitution d'une « praxéologie linguistique » (Rastier, 2012 : 13) à

¹⁶ Voir en outre, par exemple, Rastier (2012) : 4-6 et 11.

¹⁷ Notons comme remarquable, à cet égard, l'affirmation que « *Point de vue* est une notion qui prend son origine dans l'herméneutique » (Rastier, 2012 : 28, note 49).

¹⁸ Voir Rastier (2015) : 74.

l'ontologie, mettant en jeu un « parcours interprétatif » (Rastier, 2012 : 13) qui « n'impose aucune hiérarchie entre plans du langage : il peut aller de signifiant en signifié, mais aussi de signifiant en signifiant, de signifié en signifiant, enfin de signifié en signifié » (Rastier, 2012 : 13). L'objet de Rastier, comme, *mutatis mutandis*, de Hjelmslev, est le texte, dont la langue fait figure de principe d'analyse¹⁹. Autrement dit, comme celle des structuralistes, la perspective de Rastier demeure « idiomologique », c'est-à-dire ignorante de la distinction langue / idiome, et s'interdisant par là même toute définition de la langue. À la distinction langue / idiome se substitue chez Rastier la distinction traditionnelle entre langues (dès lors : idiomes) et langage, l'objet de la linguistique étant par ailleurs la description des langues, distinction traditionnelle que Saussure avait pour sa part reconfigurée en introduisant la langue entre les idiomes et le langage :

Pour la linguistique générale, le langage est une hypothèse régulatrice qui somme les régularités constatées des langues décrites : mais elle s'interdit à bon droit de conclure du général à l'universel, même si aujourd'hui ce geste métaphysique, si tentant pour divers ethnocentrismes, s'est fort banalisé. (Rastier, 2012 : 25).

On relève d'ailleurs dans l'article de Rastier cette remarque significative, intitulée « Limiter l'ambition étiologique » :

La linguistique cognitive a certes eu le mérite de sortir du paradigme symbolique formel, sans pour autant avoir pu établir une sémiotique adéquate, en raison même de sa volonté d'expliquer, de son programme étiologique qui a affaibli sa capacité descriptive. En effet, le programme cognitif la conduit à vouloir expliquer les formes par le sens, le langage par la pensée, l'empirique par le spéculatif, et l'empêche par là de concevoir l'unité du contenu et de l'expression, comme la dualité entre linguistique interne et linguistique externe. Pourtant, la description des langues et de leurs régularités devrait passer avant leur explication par des forces externes intimidantes mais regrettamment vagues, comme la pensée, le monde ou l'évolution biologique. Aussi les linguistiques étiologiques, occupées à justifier le peu de faits qu'elles retiennent, restent-elles incapables de mettre en évidence de nouveaux observables. (Rastier, 2012 : 34).

Rastier précise en note :

On peut douter que l'explication causale convienne aux sciences de la culture, qui sont des sciences idiographiques et non nomothétiques. Sciences des objets complexes, elles ont accès à des conditions plutôt qu'à des causes, et les régularités qu'elles mettent en évidence, normes ou règles, ne sont pas les lois causales qu'une conception newtonienne de la science a longtemps parées d'un lustre prestigieux. (Rastier, 2012 : 34, note 58).

Il apparaît clairement, à la lecture de ces deux affirmations, que ce refus de l'étiologie est déterminé par la problématique « idiomologique », c'est-à-dire par l'obstacle épistémologique de l'idiome : l'objet de la linguistique est donné comme étant avant tout la « description des langues et de leurs régularités », et une étiologie consisterait en une explication des langues. Rastier s'attache par ailleurs dans ce texte à une critique – selon nous bienvenue – des linguistiques cognitives, dont il regrette en particulier l'explication du langage par la pensée (par des « processus mentaux »), l'identification du sens à des représentations et la conception

¹⁹ La différence entre notre interprétation de Saussure et celle que propose Rastier apparaît bien, par exemple, si l'on confronte notre lecture du développement de « De l'essence double du langage » relatif au « phénomène d'intégration (ou de *post-méditation*)-réflexion » (voir Saussure, 2002 : 87-88, ci-dessus) avec la sienne. Nous y voyons, comme nous l'avons écrit plus haut, une définition de la langue comme fonctionnement, Rastier une affirmation que « la signification n'est [...] qu'une abstraction des contextes dans lesquels se sont constitués les signes » (Rastier, 2012 : 19).

instrumentale du langage (conçu comme l'instrument de la pensée)²⁰. Il n'en demeure pas moins qu'un tel refus de l'étiologie élude – ou, plus probablement, puisque nous avons parlé d'obstacle épistémologique, est l'effet de l'absence de formulation d'une telle question : le donné ne fait pas problème – une question fondamentale, et proprement linguistique : « qu'est-ce que le langage ? », « qu'est-ce que la langue ? », à laquelle se substitue chez Rastier, comme chez de nombreux autres linguistes, à commencer, de nouveau, par les structuralistes, une valorisation de l'autonomie de la linguistique, qui est tout à la fois une réponse en lieu et place d'un problème, et, de ce fait même, un outil d'analyse – des idiomes et du texte –, condamnant la linguistique à un empirisme descriptif²¹. On se demande, par exemple, en particulier, ce qu'est le *sens* que Rastier voudrait voir substitué, outre au référent, à la pensée, et dont il affirme qu'il est un « phénomène linguistique » (Rastier, 2012 : 6), et il importe, à cet égard d'insister sur le fait que la mise en jeu saussurienne de la pensée n'implique aucun psychologisme, dans la mesure où la pensée n'est convoquée que comme élément entrant en jeu dans le fonctionnement de la langue, en tant que tel non linguistique, la langue consistant uniquement en l'articulation (la division-combinaison) de celle-ci. Cette mise en jeu permet en revanche de donner consistance à la notion de sens, autrement sans contenu, du moins lorsqu'il s'agit de langue, car, et c'est ce qui voile cette vacuité, cette notion est plus exactement sans autre consistance que celle que lui confère sa projection – non interrogée – de la parole, du discours ou du texte – objets empiriques – dans la langue – dès lors pur objet explicatif du donné textuel, ou, comme l'affirme Rastier, « cours d'action dans une pratique, configuré par des normes textuelles » (Rastier, 2012 : 32), ces normes textuelles « configur[a]nt la sémiologie entendue comme appariement des plans du langage, contenu et expression, à tous les paliers de description » (Rastier, 2012 : 32). Rastier affirme ainsi :

Ainsi, à l'énonciation comme passage de la pensée au langage, et à l'interprétation comme passage inverse, nous substituons un modèle commun de constitution et de parcours des formes. Le rapport entre pensée et langage est alors remplacé par le rapport entre le plan du signifiant et celui du signifié. (Rastier, 2012 : 17).

La question, cependant, se pose de savoir ce que sont ces « plans du langage », sinon de purs outils descriptifs.

À ce type de construction du linguistique, nous opposons ainsi pour notre part, et nous en venons ainsi aux enjeux de la théorisation saussurienne de la langue pour les sciences dites humaines, la construction saussurienne de ce que nous avons appelé²² « l'espace du langage ». Nous avons rapidement évoqué plus haut la distinction entre langue et parole, qui constitue le cadre de la délimitation de la langue dans le tout du langage – c'est « la partie sociale du langage » –, corrélative de la construction d'une extériorité non objectale. Cette distinction, dotée d'une grande complexité, est cependant également construite par Saussure comme un cadre de théorisation, de la langue et du langage, et à cet égard, le concept saussurien de langue constitue l'instrument d'une ordonnance de l'espace du langage. Ce concept constitue en

²⁰ Voir Rastier (2012) : 3 et 21.

²¹ Rastier affirme ainsi par exemple que « Par rapport aux langages des animaux, la particularité des langues réside sans doute dans la possibilité de parler de ce qui n'est pas là, c'est-à-dire de la zone distale. Sur l'axe de la personne, cela permet par exemple de parler des absents. L'homologation des décrochements les situe de préférence dans un autre temps (ancêtres, postérité, envoyés à l'avenir), d'autres lieux et d'autres mondes (héros, dieux, esprits). Sur l'axe du temps, cela ouvre les aires de la tradition et de l'avenir ; sur ceux de l'espace et du mode, celle de l'utopie. La zone proximale, où par exemple les congénères sont reconnus pour tels, appartient vraisemblablement aussi à l'entour des autres mammifères. En revanche, la zone distale reste spécifique de l'entour humain, sans doute parce qu'elle est établie par les langues. » (Rastier, 2012 : 23), ce qui rappelle des propositions de Jakobson. La question, cependant, serait de savoir pourquoi et comment cette zone distale « est établie par les langues », et ce que signifie une telle proposition.

²² Voir en particulier Toutain (2014).

premier lieu le cadre d'une théorisation de la langue, c'est-à-dire, notamment, du caractère « organisé » de tout idiome – la structure, au sens commun –, du changement linguistique, et de la possibilité de la parole²³. Il donne cependant prise, par ailleurs, sur le langage, au sens large. Dans le troisième cours, Saussure souligne l'hétérogénéité et la complexité de ce phénomène qu'est le langage, impliquant une multiplicité d'approches qu'il est difficile d'ordonner et empêchant la linguistique de pouvoir l'étudier comme « objet intégral »²⁴. La distinction entre langue, sociale, et langage, individuel, est alors présentée comme « la solution que nous pouvons adopter » (Saussure & Constantin, 2005 : 87) pour donner prise à la linguistique sur son objet. Saussure affirme ensuite au début de la partie consacrée à « La langue » :

Le langage est un terrain complexe, multiforme, hétéroclite dans ses différents aspects. Une conséquence, c'est qu'on n'arrive pas à le classer pris dans son tout avec d'autres faits humains. Il est à cheval sur des domaines divers (domaine physique, psychique, ou encore : domaine individuel, social). <On ne sait comment lui conférer l'unité>

La langue quoique complexe représente un tout séparable, un organisme en soi qu'il est possible de classer, quant à elle. La langue représentant une unité satisfaisante pour l'esprit on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage. <Comprendre les autres choses comme subordonnées. La langue sera le centre, le reste en dépendra> Et ainsi on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage. (Saussure & Constantin, 2005 : 214-215).

Citons également ces deux propositions, quelques pages plus loin :

On peut en outre dire que c'est en choisissant la langue comme centre et point de départ, qu'on a la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage. <Impossible de rien classer dans langage sitôt qu'on laisse langue mêlée au reste>. (Saussure & Constantin, 2005 : 218)

N'est-il pas excessif de voir dans la langue la partie essentielle, primordiale du langage ? Les autres phénomènes prennent presque d'eux-mêmes une place subordonnée et arrivent à se classer d'une façon dictée par des considérations même non linguistiques. (Saussure & Constantin, 2005 : 219).

Cette ordonnance du langage est donc commandée en premier lieu par la distinction entre langue et parole. La théorisation saussurienne de la langue implique cependant d'autres distinctions, au premier rang desquelles se trouve la distinction entre langue et idiome dont il a été question plus haut. Nous avons proposé²⁵ d'ajouter à la langue, l'idiome et la parole deux autres objets : la « neurolangue », qui désigne la langue ou le langage envisagés d'un point de vue neurobiologique, c'est-à-dire étudiés dans leur articulation avec le système nerveux central qui en est une des conditions de possibilité, et le langage, en tant qu'il constitue l'objet de la psychanalyse.

La question du langage, au sens de la psychanalyse, est déjà bien élaborée, élaboration qui est l'œuvre du psychanalyste Alain Manier, théoricien de la psychose, dont nous présenterons rapidement la théorie dans ce qui suit²⁶, ce qui nous reconduira à la question du *symbole*, dans sa double dimension articulatrice et sociale. La radicale nouveauté de la théorie de Manier, du point de vue psychanalytique, est de définir la psychose comme une structure distincte de la

²³ Nous renvoyons également sur ce point à Toutain (2014).

²⁴ Voir Saussure & Constantin (2005) : 86-87 ; voir aussi Saussure (1997) : 1-3.

²⁵ Voir de nouveau, en particulier, Toutain (2014).

²⁶ Pour une présentation plus détaillée, voir Toutain (2014), ainsi que Toutain (2017), où nous nous efforçons de faire apparaître la différence de problématique, du point de vue de l'articulation entre linguistique et psychanalyse, entre Manier et Lacan.

structure névrotique, dotée d'une étiologie et d'une logique propres, et requérant comme telle une approche et une clinique spécifiques, dont la théorie freudienne, dès lors à considérer comme une théorie de la névrose, ne fournit pas les outils, non plus que la théorie lacanienne, qui, sur ce point, ne se démarque pas clairement de celle de Freud. Elle est née de la rencontre, explicitement présentée comme telle dans « Le psychotique, Saussure et le psychanalyste » (2003), entre un énoncé de psychotique, entendu à de nombreuses reprises : « Je n'arrive pas à penser et parler en même temps. », et le souvenir d'une lecture du *Cours de linguistique générale*, plus précisément du premier paragraphe du quatrième chapitre de la deuxième partie de cet ouvrage que nous avons mentionné alors, et où apparaît la définition de la langue comme « pensée organisée dans la matière phonique ». Dans cette définition, dont nous avons souligné plus haut le caractère étiologique, Manier a en effet trouvé un support pour une réflexion d'ordre ontogénétique – c'est-à-dire également étiologique, mais concernant cette fois un objet non linguistique, et spécifiquement psychanalytique : le langage et le locuteur –, qui lui permette de comprendre et de théoriser les carences langagière et subjective observables chez les psychotiques – et que Lacan se contentait pour sa part de décrire, ainsi qu'il apparaît nettement, en particulier, dans son séminaire sur les psychoses (Lacan, 1981). Si la langue est articulation de la pensée dans la matière phonique, pour sa part, tout petit d'homme vient au monde à l'état d'*infans*, et l'enjeu de sa première année de vie est justement d'accéder au fonctionnement langagier qui achèvera son humanisation, grâce à la parole de l'autre²⁷. Or, il peut arriver que cette parole de l'autre ne soit justement pas telle qu'elle permette cet accès, et qu'en lieu et place d'une structure langagière – névrotique – se mette en place chez le petit d'homme une structure psychotique, que Manier définit comme déterminée par l'inscription, dans le psychisme, du raté de l'avènement du fonctionnement langagier, c'est-à-dire de la non-articulation de la pensée et du langage, inscription irrévocable et qui, comme telle, fait structure. Manier trouve ainsi chez Saussure une description de « l'état de constitution et de fonctionnement normaux de la langue » (Manier, 1995 : 33), qui lui permet de cerner ce qui, chez le psychotique, fait défaut et, par contre-coup – le « pathologique » éclairant le « normal »²⁸ –, les conditions de l'avènement d'une structure langagière. Cette élaboration repose en premier lieu sur la distinction entre *langagier*, « c'est-à-dire dont l'essence même recèle la dimension de la représentation et de l'expression langagières » (Manier, 1995 : 35), et *parlant*, c'est-à-dire faisant « un usage social, c'est-à-dire socialement codé, du langage » (Manier, 1995 : 35), qui n'est pas sans rappeler la distinction saussurienne, dans le troisième cours, entre langage et langue, et à l'égard de laquelle, comme chez Saussure, et comme il apparaît clairement dans la définition de *parlant*, la dimension sociale du langage (chez Saussure, de la langue) est fondamentale. Or, on rencontre ici, par ailleurs, un élément tout aussi important du concept lacanien de symbolique, et nous voudrions insister, à cet égard, sur le fait que si Manier s'oppose à Lacan sur la question de la psychose, dont la notion de forclusion du Nom-du-père ne lui paraît pas susceptible de rendre compte, son élaboration confère une consistance nouvelle à ce concept de symbolique, en précisant l'étiologie du langage, au sens psychanalytique. Manier réalise ainsi l'articulation entre linguistique et psychanalyse que Lacan appelait de ses vœux mais qu'il n'est pas parvenu à opérer faute d'une lecture non structuraliste – non idiomologique – de Saussure. Une autre implication de la distinction entre langagier et parlant, selon Manier, est l'hétérogénéité de l'organique et du symbolique. Manier fait en effet – fût-ce de manière « un peu spéculative » – de la prématuration langagière une conséquence de l'arbitraire du signe, condition du caractère social du langage, au sens saussurien – comme fondement du concept de valeur, conférant au concept saussurien de langue son caractère étiologique :

²⁷ Voir Manier (2003) : 288.

²⁸ Voir Manier (1995) : 74.

J'ajouterai, de façon un peu plus spéculative sans doute, que c'est dans cet arbitraire que réside aussi la raison essentielle de la prématuration langagière du nouveau-né, c'est-à-dire de l'impossibilité que le fonctionnement langagier, même à l'état embryonnaire, comme pour la motricité, la succion, etc. puisse être inscrit dans le patrimoine génétique de l'individu. (Manier, 1995 : 58-59).

Or, il poursuit alors :

S'il en est bien ainsi, on peut alors craindre que ne s'engagent dans une impasse les tentatives de ce qui se nomme aujourd'hui « bio-psychiatrie », visant à établir une étiologie organiciste des psychoses. (Manier, 1995 : 59).

On retrouve ici la structure du concept saussurien de langue, qui, corrélatif d'une distinction entre langue et idiome, conduit également à postuler un objet distinct de la langue comme du langage, la neurolangue. Si le concept psychanalytique de langage apparaît ainsi définitoire du même objet, d'un autre point de vue – celui du psychanalyste –, que celui de langue, objet pour sa part proprement linguistique, on voit par ailleurs que, qu'il s'agisse de *signe* ou de *symbole*, les deux élaborations pointent vers la nécessité d'une élaboration de la neurolangue. À cet égard, si la question du langage est aujourd'hui notablement clarifiée, le travail est loin d'être achevé, en considération du fait, notamment, que la question des relations entre langage et système nerveux central – déjà posée par Freud en son temps, ce que les critiques modernes, en particulier biologistes, de la psychanalyse, oublient trop souvent – demeure pendante. Or, les études neurolinguistiques demeurent pour l'instant très balbutiantes, dans la mesure où les approches existantes sont – à des degrés divers, et selon des modalités différentes, selon qu'elles émanent de linguistes ou de neurobiologistes, mais il est clair, néanmoins, qu'idiomologie et organicisme vont pour une part de pair – idiomologiques et organicistes : idiomologiques, dans la mesure où la langue est conçue – là encore, selon des modalités diverses – comme une structure, dont il s'agit ensuite de trouver le corrélat cérébral, organicistes, dans la mesure où elles dénie, ou négligent, l'existence de quelque chose de tel qu'une logique du langage, ou qu'un espace psychique, distincts de la logique du vivant et du substrat organique, tout en n'en étant pas indépendants.

Il importe d'autant plus, eu égard à ce défi des sciences du langage du XXI^e siècle, de substituer à la distinction entre symbolique et diabolique, interne à la problématique des rapports son / sens, celle de la langue et de l'idiome, qui me paraît constituer l'apport majeur de Saussure à la linguistique et aux sciences de l'humain.

Références bibliographiques

BACHELARD, Gaston (2004). *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance.* (1938). Paris : Vrin.

CASSIN, Barbara (dir.) (2004). *Vocabulaire européen des philosophies.* Paris : Seuil / Le Robert.

JAKOBSON, Roman (1971). *Selected Writings, II.* La Haye / Paris : Mouton Publishers.

LACAN, Jacques (1981). *Le séminaire, livre III. Les psychoses.* Paris : Seuil.

MANIER, Alain (1995). *Le jour où l'espace a coupé le temps. Étiologie et clinique de la psychose.* Plancoët : La Tempérance.

MANIER, Alain (2003). Le psychotique, Saussure et le psychanalyste. Dans S. BOUQUET (dir.), *L'Herne Saussure* (p. 285-292). Paris : L'Herne.

RASTIER, François (2012)²⁹. Langage et pensée : dualité sémiotique ou dualisme cognitif ?, *Texto !*, 17(1-2). Disponible en ligne sur <http://www.revue-texto.net/docannexe/file/3008/rastier_langage_pensee.pdf> (consulté le 12 novembre 2017).

RASTIER, François (2015). *Saussure au futur*. Paris : Les Belles Lettres.

SAUSSURE, Ferdinand de (1967/1974). *Cours de linguistique générale*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.

SAUSSURE, Ferdinand de (1995). *Cours de linguistique générale*. (1972). Paris : Payot.

SAUSSURE, Ferdinand de (1996). *Premier Cours de linguistique générale (1907), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger*. Oxford / New York / Séoul / Tokyo : Pergamon.

SAUSSURE, Ferdinand de (1997). *Deuxième Cours de linguistique générale (1908-1909), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois*. Oxford / New York / Tokyo : Pergamon.

SAUSSURE, Ferdinand de (2002). *Écrits de linguistique générale*³⁰. Paris : Gallimard.

SAUSSURE, Ferdinand de (2011). *Science du langage. De la double essence du langage* (Édition des *Écrits de linguistique générale* établie par René Amacker). Genève : Droz.

SAUSSURE, Ferdinand de & CONSTANTIN, Émile (2005). Ferdinand de Saussure : Notes préparatoires pour le cours de linguistique générale 1910-1911, Émile Constantin : Linguistique générale. Cours de M. le professeur de Saussure 1910-1911, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, 83-289.

TOUTAIN, Anne-Gaëlle (2014). *La rupture saussurienne. L'espace du langage*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.

TOUTAIN, Anne-Gaëlle (2015). *La problématique phonologique. Du structuralisme linguistique comme idéologie scientifique*. Paris : Classiques Garnier.

TOUTAIN, Anne-Gaëlle (2016). Le *Cours de linguistique générale* et l'histoire du saussurisme, *Entornos*, 39(2), 185-208. Disponible en ligne sur <<https://www.journalusco.edu.co/index.php/entornos/articulo/download/1271/2411>>.

TOUTAIN, Anne-Gaëlle (2017). Du signifiant à la structure : Lacan lecteur de Saussure. *Linx*, 74, 149-161.

²⁹ L'article a initialement été publié en 2011, dans *Intellectica*, 56(2), 29-79.

³⁰ Toutes nos citations de cet ouvrage ont été revues à la lumière des manuscrits. Pour ne pas alourdir ce texte, nous n'indiquons pas les éventuelles modifications apportées. [?] indique une lecture conjecturale, [signe] un ajout, (*signe*) une lettre ou un mot que Saussure a omis de biffer.